

Travaux projetés	Autorisation	Pièces à fournir (*)
Construction d'une maison individuelle	Permis de construire	❖ Plan de situation
Agrandissement d'un bâtiment existant d'une superficie supérieure à 20m ²		❖ Plan de masse
Construction nouvelle supérieure à 20m ² (garage, abri jardin, bâtiment professionnel, hangar agricole ...)		❖ Plan en coupe
Piscine dont le bassin est supérieure à 100 m ² ou dont la couverture est supérieure à 1,80 m		❖ Notice descriptive du projet
Transformation d'une grange en habitation si travaux sur le bâti existant		❖ Plan façades
		❖ Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet
		❖ 1 photo de proche
		❖ 1 photo lointaine
		(*) certains projets peuvent nécessiter des pièces supplémentaires spécifiques